



Réponse d'Ecolo au questionnaire de GRAPPE  
Mai 2019

1. Une nouvelle réforme de la PAC (politique agricole commune) sera adoptée en 2021. Nous sommes convaincus de la nécessité de revoir fondamentalement la PAC pour réorienter rapidement les pratiques agricoles et d'élevage vers l'agroécologie et pour ce faire de dialoguer avec les représentants de l'agriculture paysanne et des associations citoyennes qui les soutiennent.

Votre parti s'engage-t-il à mettre tout en œuvre pour que la PAC nouvelle mette en place ce changement et que les aides financières accordées aux agriculteurs et éleveurs le soient majoritairement et à terme exclusivement sur base de critères écologiques et sociaux ?

OUI.

Voici la proposition qui figure dans notre programme :

Au niveau européen, et dans toutes les instances concernées, promouvoir une réforme de la Politique agricole commune (PAC) assurant la transition vers l'agroécologie.

Ecolo défend un autre usage des aides publiques issues de la PAC afin de réorienter le développement de l'agriculture wallonne vers l'agriculture durable. Les gouvernements ont une opportunité pour rendre la PAC performante via la réforme qui est actuellement en discussion, dans le cadre d'une liberté majeure dans la définition des plans régionaux. La PAC doit bénéficier davantage aux pratiques agricoles durables, adaptées aux défis climatiques, à l'agriculture familiale, à la production de services écosystémiques (biodiversité, mitigation du changement climatique, protection des sols et des eaux, etc), aux jeunes, aux nouveaux agriculteurs, aux femmes, aux circuits alimentaires plus courts...

Ecolo a été le premier à mettre sur la table une proposition de résolution au Parlement de Wallonie sur les orientations à donner à la PAC. Le texte déposé depuis mai 2018 est revenu en Commission le 1<sup>er</sup> avril dernier pour le vote, amendé des résultats des nombreuses auditions intervenues en janvier. Les autres partis ne l'ont pas soutenue.

2. Les pesticides de synthèse sont largement responsables de l'effondrement de la biodiversité mis en avant par la communauté scientifique. Ils sont aussi très impliqués dans les principales maladies de civilisation qui touchent de plus en plus nos concitoyens et plus particulièrement les enfants.

Votre parti est-il favorable à ce que leur élimination soit programmée ?

Dans cette optique, et en application du principe de précaution, vous engagez-vous à retirer du marché à bref délai tous les pesticides suspectés d'être des perturbateurs endocriniens ou d'être nocifs pour la faune et notamment les insectes pollinisateurs ?

Nous nous engageons bien entendu dans cette voie avec la volonté de poursuivre le travail déjà mené avec force au sein des Parlements par nos mandataires.

Ecolo souhaite mettre en place immédiatement un plan de sortie totale et progressive de l'ensemble des pesticides, en priorité ceux qui contiennent des perturbateurs endocriniens.

Les modalités de mise en œuvre du calendrier d'élimination progressive des pesticides, dont les produits contenant le principe actif glyphosate, seront précisées le plus vite possible. Les

dérogations actuellement existantes seront réexaminées. Ce projet nécessite un réel encadrement et un accompagnement de la transition du modèle de production des exploitations agricoles. Cela comprend la mise en place d'un Conseil agricole indépendant et efficace, des efforts pour augmenter l'accessibilité de semences adaptées, mais aussi la réduction du coût pour l'employeur de la main-d'œuvre agricole.

En outre, la lutte contre la pollution passe aussi par la définition et l'application des politiques strictes en matière de normes de produits, par l'interdiction des pesticides-herbicides et substances chimiques d'entretien ; par la réduction du nombre de voitures, camions, avions et des politiques en faveur des modes propres et actifs de déplacement ; et à travers la réduction de la consommation de chauffage à partir de matières fossiles.

Ce combat doit être porté au niveau européen en renforçant le règlement européen Reach pour identifier les substances étant ou pouvant être toxiques tant pour les travailleurs que pour les consommateurs.

3. Votre parti estime-t-il qu'il faut mettre fin à l'artificialisation croissante des espaces naturels qui perturbe **fondamentalement le cycle de l'eau** ?

Dans cet esprit, êtes-vous favorable à l'arrêt de l'extension de l'habitat en dehors des agglomérations, à l'arrêt de la création de nouveaux zonings de développement économique et de nouvelles infrastructures routières ?

La réflexion et le travail sur les questions de l'aménagement du territoire sont essentielles dans la mise en place de la transition souhaitée par les écologistes.

En ce sens, nous souhaitons stopper la bétonisation, l'étalement urbain et l'artificialisation des territoires. En effet, la dispersion de l'habitat dévore le territoire, ce qui engendre : consommation de terres agricoles, imperméabilisation des sols, augmentation importante des déplacements automobiles et besoin de construction de nouvelles voies de circulation. Par effet induit, l'étalement urbain participe ainsi largement au dérèglement climatique.

Ecolo souhaite instaurer un moratoire sur la construction de nouvelles routes, contournements et tronçons routiers. Seul l'entretien des infrastructures routières doit être poursuivi et toute réfection de voirie carrossable doit inclure la mise en place de dispositifs de sécurisation des usagers faibles.

Concernant les infrastructures de développement économique, Ecolo préconise la réhabilitation des friches industrielles ; en effet, l'impact en est positif à la fois d'un point de vue économique, mais aussi environnemental et social. Il est en effet essentiel de tenir compte de l'accessibilité par voie d'eau et rail, de s'assurer de la dépollution des friches et de la décontamination des eaux souterraines et que les projets ainsi menés s'intègrent dans les territoires et répondent à des besoins notamment collectifs

4. **Le déploiement de la 5G**, le réseau de télécommunication de cinquième génération, prévu dès cette année 2019 à Bruxelles, voué à être généralisé en Belgique, en Europe et dans le monde, implique une exposition accrue aux rayonnements de micro-ondes et, ce qui est plus préoccupant encore aux rayonnements dans la gamme des ondes millimétriques, à des niveaux élevés vu la prolifération des antennes nécessitée par cette technologie. Les connaissances quant à l'impact des ondes millimétriques sont loin d'être suffisantes à ce jour pour soutenir que leur utilisation pour la 5G est dénuée de risques pour la santé humaine. C'est dans cet esprit que de très nombreux spécialistes dont les compétences sont internationalement reconnues ont tiré la sonnette d'alarme dès 2017 et ensuite en 2018. En septembre 2017, plus de 170 scientifiques et médecins de 37 pays ont exprimé leur préoccupations sérieuses à propos de l'accroissement permanent et universel de l'exposition aux champs électromagnétiques par les technologies du sans-fil et demandé à l'Union européenne de suspendre tout déploiement de la 5G jusqu'à ce qu'il soit prouvé que cette technologie ne présente

aucun danger pour la population européenne, particulièrement les nourrissons, les enfants, les femmes enceintes ainsi que pour l'environnement.

Votre parti soutient-il cette demande de moratoire et est-il déterminé à appliquer ce moratoire sur le territoire national ?

Notre positionnement par rapport à l'électro-magnétisme et l'électro-sensibilité

Le niveau de risque des rayonnements électromagnétiques est extrêmement controversé. Les intérêts financiers en jeu sont considérables, tant de la part de ceux qui souhaitent admettre des taux élevés (notamment pour vendre des appareils et réseaux existants), que de ceux qui souhaitent restreindre les taux (ce qui permettrait notamment de nouveaux marchés de GSM). Afin de définir ces risques, Ecolo exige que des expérimentations au protocole strict (indépendance, double-aveugle ...) soient effectuées pour déterminer les risques.

Pour mieux se prémunir des risques liés au rayonnement électromagnétique, Ecolo propose :

- de favoriser les télécommunications par fibres optiques jusqu'aux habitations et par réseaux filaires dans les bâtiments plutôt que par voie hertziennne et d'éviter tout doublon entre réseaux de télécommunications hertziennes ;
- de mettre en œuvre à terme une norme qui garantisse au mieux la prise en compte du principe de précaution. Cette norme doit permettre à chacun de n'être exposé à aucun moment à un rayonnement électromagnétique supérieur à 3V/m cumulatif ;
- d'encourager un abandon progressif des technologies 2G, puis 3G, celles qui ont l'efficacité spectrale la plus faible. Par ailleurs, il faut couvrir le territoire de suffisamment d'antennes pour pouvoir réduire leur puissance. Les pouvoirs publics ayant l'obligation de favoriser l'accueil des antennes sur leurs toits, si celles-ci ne sont pas à proximité d'endroits où séjournent des publics sensibles ;
- de dégager les opérateurs de leur obligation de couverture totale du territoire et de favoriser le partage des réseaux entre opérateurs ;
- de prendre un arrêté basé sur la législation en matière de normes de produits qui impose des normes d'émissions plus strictes pour les émetteurs de rayonnement électromagnétique (WiFi, WiMax, Bluetooth, téléphone portatif ...), notamment afin d'éviter toute exposition non consentie en provenance du voisinage et d'exiger, au niveau européen, que les appareils communicants disposent d'une possibilité de liaison par fil et pas exclusivement par ondes électromagnétiques ;
- de rendre effectif un étiquetage clair du niveau d'émission des ondes électromagnétiques ainsi que de rendre obligatoire la vente d'oreillettes ;
- de mettre en place des mesures afin que les plus fragiles et les plus sensibles soient particulièrement pris en compte et protégés. Nous pensons ici particulièrement aux enfants et adolescents, aux personnes malades, en traitement ou âgées, aux femmes enceintes et aux personnes hyper électro-sensibles. Des études épidémiologiques doivent être réalisées par des experts indépendants et financées par les pouvoirs publics ;
- d'adopter un moratoire sur les installations WiFi dans les établissements ouverts au public, spécialement aux enfants (écoles maternelles et primaires, hôpitaux, bibliothèques, homes, crèches ...) et des solutions câblées pour les connexions à Internet ; dans l'intervalle, il convient à tout le moins de veiller à la présence d'endroits préservés des ondes dans les services publics (hôpitaux, administrations, trains ...) pour tenir compte des personnes hyper électro-sensibles ;
- de reconnaître officiellement l'électro-sensibilité comme un problème de santé publique, d'aider les personnes qui en sont atteintes à trouver les traitements médicaux efficaces et à protéger leur habitation et leur lieu de travail ;
- de prévoir le placement d'un pictogramme clair pour annoncer au public la présence à proximité d'un émetteur public d'ondes électromagnétiques (WiFi, WiMax, DECT, relais GSM ...) ;
- d'organiser le retrait du marché des téléphones de type DECT dont la base émet à puissance maximale, même en l'absence d'appel, et dont la puissance d'émission du combiné et de sa base n'est pas ramenée à son niveau le plus faible, tout en permettant une bonne communication ;
- de promouvoir des actions d'information et de sensibilisation auprès des citoyens – et en particulier des jeunes – sur le danger de l'utilisation intensive du GSM (et autres appareils

émettant des ondes électromagnétiques) ;

▪ de mettre en place un code de déontologie sur le plan de la publicité pour le GSM et les technologies sans fil. En particulier, interdire la publicité visant à encourager les familles à supprimer leur ligne fixe au profit du GSM.

### Notre position sur le déploiement de la 5G

- ⑩ Nous plaillons pour le maintien de la norme actuelle notamment au regard du principe de précaution.
- ⑩ Nous sommes actuellement à 4V/m et on en utilise 1/3.
- ⑩ Nous nous interrogeons sur l'opportunité d'un quatrième opérateur qui entraînerait une augmentation des ondes.
- ⑩ Nous estimons qu'il ne faut pas se précipiter dans ce dossier, car la rapidité de la réaction assurée par la 4G est déjà bien suffisante de l'estime de beaucoup de consommateurs.
- ⑩ Enfin, la 5G entraînerait une augmentation de la consommation d'électricité, non souhaitable dans un contexte de transition énergétique.

5. La récente décision du président des Etats-Unis de quitter le Traité FNI sur les Forces Nucléaires à portée intermédiaire marque une volonté d'escalade dangereuse vers une guerre froide du 21<sup>ème</sup> siècle entre la Russie et les Etats-Unis.

A partir de mars 2020, les Etats-Unis commenceront à déployer en Allemagne, en Italie, aux Pays-Bas et en Belgique la première bombe nucléaire à guidage de précision de leur arsenal, la B61-12, en remplacement des B-61 actuellement entreposées à Kleine Brogel, dans une fonction visant principalement la Russie.

On sait que des armes nucléaires de plus petite puissance et plus précises augmentent la tentation de les utiliser, voire de les utiliser les premiers.

Le risque de guerre nucléaire dite limitée est donc en train de croître, avec comme terrain prévisible l'Europe.

La Belgique, membre de l'OTAN mais aussi membre du Conseil de sécurité de l'ONU, peut jouer un rôle majeur pour enrayer le processus en cours et amorcer la désescalade.

Le Traité d'interdiction des armes nucléaires adopté en 2017 par plus de 120 Etats offre, en changeant de paradigme, une opportunité historique ; il met clairement hors la loi la dissuasion nucléaire et donne à l'arme nucléaire le statut d'arme de destruction massive qui justifie son interdiction, au même titre que les armes chimiques et biologiques.

Ce serait un signal politique courageux à l'honneur de notre pays de le signer et de le ratifier.

Questions :

- Etes-vous déterminé à engager le débat sur cette proposition et à mettre tout en œuvre en faveur de cette ratification ?
- Vous engagerez-vous à refuser en conséquence le remplacement des bombes B-61 par les B61-12 sur le territoire national ?

Les armes nucléaires sont des armes de destruction massive qui n'ont pas leur place à la surface de cette Terre. Le traité encourage les Etats à bannir cette arme folle, inutile et coûteuse. En pleines tensions autour des agissements irresponsables et inquiétants de plusieurs dirigeants de la planète, notre pays se grandirait en signant le traité d'interdiction des armes nucléaires et en retirant les armes présentes à Kleine-brogel. Si nous sommes appelés à prendre des responsabilités, nous plaiderons en ce sens.

6. Notre association estime qu'il est urgent de remettre en cause la croyance largement partagée en la capacité de l'innovation technologique à affronter les enjeux écologiques planétaires actuels et, plus particulièrement celui du réchauffement climatique. On ne peut ignorer que l'Internet des objets et l'intelligence artificielle présentés comme inéluctables auront un impact lourdement significatif sur la consommation d'énergie.

Cela mérite à tout le moins un débat.

Votre parti est-il d'accord d'ouvrir ce débat en impliquant au maximum le milieu associatif et la

société civile ? En prendrez-vous l'initiative ?

Nous sommes d'accord d'ouvrir ce débat en impliquant au maximum le milieu associatif et la société civile et nous en prendrons l'initiative si nous sommes en position de le faire. Car Ecolo est convaincu que la transition numérique aura un impact environnemental important, notamment en ce qui concerne la consommation énergétique et l'utilisation des ressources (en particulier les terres rares).